

	<b>COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS</b>
	DATE : 18 NOVEMBRE 2013 (19H30)
	LIEU : COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**ORDRE DU JOUR :**

1. Démissions et nouvelles nominations,
2. Documents statutaires,
3. Aide aux tournois en cadence longue,
4. Aide à l'organisation des manifestations du ressort de la ligue,
5. Formation,
6. Demande d'entente pour la Nationale II féminine entre les clubs de Carcassonne et Villefranche de Lauragais,
7. Approbation du Compte Rendu de la précédente réunion du Comité Directeur de septembre.



**COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA  
LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS**

DATE : 18 NOVEMBRE 2013 (19H30)

LIEU : COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**PRESENTS :**

- Louis Beaurain (Vice-Président),
- Christian Condeminas,
- Françoise Cwiek (Présidente),
- Philippe Fabre (Secrétaire Général),
- Gérard Lopez,
- Brice Marty,
- Nicolas Sanchez,
- Andreas Van Elst,

**ABSENTS EXCUSES :**

- Rodolphe Cosmi,
- Dominique Leygue
- Didier Reynaud,
- Fabien Tanguy,

**VOIX REPRESENTEES :**

9 voix étaient représentées. Didier Reynaud a donné pouvoir pour cette réunion à Andréas Van Elst (le pouvoir a été examiné et validé par les membres présents du Comité Directeur).

**1. DEMISSIONS ET NOUVELLES NOMINATIONS :**

Ioana Morariu et Jean-Louis Mas ont présenté leur démission au Comité Directeur. Ces démissions ont été acceptées.

En conséquence, différents postes sont à pourvoir :

- 2 postes au sein du Comité Directeur,
- 1 poste de Trésorier,
- 1 poste de Président de la Commission Technique,
- 1 poste de membre de la Commission Technique.

Suite à la démission de Ioana Morariu et Jean-Louis Mas, Gérard Lopez et Dominique Leygue ont été appelés pour faire partie du Comité Directeur en accord avec nos statuts et le résultat de l'élection qui a eu lieu lors de notre dernière Assemblée Générale.

Françoise Cwiek a proposé les candidatures de Brice Marty et Philippe Rich pour occuper respectivement les postes de Trésorier et Président de la Commission Technique.

Brice Marty a été élu trésorier à l'unanimité.

Vote pour la nomination de Philippe Rich à la Présidence de la Commission Technique :

Pour : 7 voix,

Contre : 2 voix,

Abstentions : aucune.

En conséquence, Philippe Rich a été élu Président de la Commission Technique.

Un poste de membre de la Commission Technique reste à pourvoir. Le Comité Directeur va demander au



**COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA  
LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS**

DATE : 18 NOVEMBRE 2013 (19H30)

LIEU : COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Directeur Technique Régional (Gilles Hervet) de faire des propositions.

	<b>COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS</b>
	DATE : 18 NOVEMBRE 2013 (19H30)
	LIEU : COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

## **2. DOCUMENTS STATUTAIRES :**

Les documents statutaires apparaissent comme insuffisamment précis ou incomplets. Cela a pu générer des dysfonctionnements.

Le Comité Directeur va étudier ces documents afin de faire des propositions pour la prochaine réunion du Comité Directeur. Ces propositions devront être approuvées par vote afin d'être proposées lors de notre prochaine Assemblée Générale (ces documents devront être rendus publics un mois avant la date de cette assemblée).

Philippe Rich souhaite que le rôle et les attributions de la Commission Technique soient mieux précisés. Il a été décidé que la Commission Technique assumerait le rôle de Commission d'Homologation.

Il a été également décidé d'ajouter au Règlement Intérieur de la Ligue un paragraphe sur une Commission d'Appels Sportifs inspiré de celle établie au niveau fédéral. Elle sera constituée de trois membres titulaires et deux membres suppléants. Dans l'état actuel des choses, elle serait constituée de Jacques Malart, Louis Beaurain et Andréas Van Elst. Sa constitution sera conditionnée par les travaux effectués sur nos documents statutaires qui seront examinés lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Au niveau de la Commission Technique, il sera précisé qu'elle établit les calendriers pour les compétitions régies par notre ligue. Les appariements seront réalisés par les Directeurs de Groupe et validés par cette commission.

## **3. AIDE AUX TOURNOIS EN CADENCE LONGUE :**

Le Comité Directeur tient à l'unanimité à encourager l'organisation de tournois en cadence longue.

Une aide financière sera accordée pour les tournois qui comportent au minimum sept rondes.

Les éléments suivant seront demandés aux organisateurs :

- Un budget prévisionnel,
- Les statuts de l'association à laquelle l'aide financière sera accordée,
- Des éléments qui ont permis de faire des demandes de subventions ou de partenariat à des organismes extérieurs à notre ligue.

## **4. AIDE A L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS DU RESSORT DE LA LIGUE :**

Afin d'encourager les Clubs ou Comités Départementaux désirant organiser des manifestations qui sont du ressort de notre ligue, les dispositions suivantes ont été adoptées :

- Rapide féminin : aide de 150€ prenant en compte les frais d'arbitrage (adopté à l'unanimité),
- Interclubs Jeunes : prise en compte par la ligue des frais d'arbitrage, des coupes et trophées et des feuilles de partie (adopté à l'unanimité),
- Coupe 2000 et Coupe Loubatière : aide de 100€ (votes pour 5, votes contre 2, abstentions 2).

Andréas Van Elst, en qualité de Président du C.E.I.T, club organisant régulièrement la Coupe 2000 phase ligue, a estimé que de son point de vue, cette aide n'était pas indispensable. Les faibles frais engagés pour ce type de compétition et les recettes liées à une buvette permettaient d'obtenir assez facilement un bilan financier équilibré.



**COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA  
LIGUE MIDI-PYRENEES DES ECHECS**

DATE : 18 NOVEMBRE 2013 (19H30)

LIEU : COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**5. FORMATION :**

Philippe Brochet a adressé il y a quelques temps des propositions pour intervenir en temps qu'entraîneur. Il se propose d'aider nos meilleurs espoirs à progresser suivant un plan d'entraînement qu'il a exposé aux membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur va examiner ces propositions. Il va être demandé à Philippe Brochet quel serait son statut d'intervenant afin de pouvoir le rémunérer en accord avec la législation du travail.

**6. DEMANDE D'ENTENTE POUR LA NATIONALE II FEMININE ENTRE LES CLUBS DE CARCASSONNE ET VILLEFRANCHE DE LAURAGUAI**

Eric Prié, en tant que représentant du Club de Carcassonne a adressé à notre Présidente une demande d'entente entre les clubs de Carcassonne (dont il est membre) et Villefranche de Lauragais pour la Nationale II féminine.

Le Comité Directeur a estimé qu'à priori, cette compétition étant du registre de notre fédération, ce doit être elle qui doit décider sur ce point. Il va être demandé à Eric Prié que soit précisé le club pilote.

**7. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE SEPTEMBRE**

Le compte rendu de la précédente réunion du Comité Directeur qui a eu lieu au mois de septembre 2013 a été approuvé à l'unanimité.

*Clôture de la Réunion du Comité Directeur à 00h00*